

906^e SÉANCE

Dans un arrêté ministériel publié le 4 juillet 2020, le gouvernement du Québec permet aux municipalités de reprendre la tenue des séances du conseil avec la présence du public. Les mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs doivent être appliquées afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. Cette séance est donc publique et un enregistrement audiovisuel sera disponible pour visionnement sur le site Internet de la Ville de Matagami.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 août 2020 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers	Réal Dubé Éric Pinard Michel Patry Louis Gagnon Pierluc Brousseau
Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
Absence	Sonia Leblanc

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-08-11-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé
APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 905^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 905^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE les comptes payés et prélèvements en juillet 2020, qui s'élèvent à 188 079,84 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 juillet 2020, qui s'élèvent à 113 907,57 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de juillet 2020, qui s'élèvent à 193 386,12 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-04
APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES
PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CIVILE POUR LA PRÉPARATION
DES PLANS ET DEVIS AVEC SURVEILLANCE DES TRAVAUX
PROJET « RÉFECTION D'UNE PORTION DE LA RUE DE LA SAVANE »
ATTRIBUTION DE CONTRAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a fait réaliser en 2019, par la firme SNC-Lavalin Stavibel inc., la révision de son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

ATTENDU QUE la réfection d'une portion de la rue de la Savane constitue une des recommandations du plan d'intervention actualisé;

ATTENDU QU'en juin 2020, la Ville de Matagami a procédé par appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie civile pour la préparation des plans et devis avec surveillance des travaux pour le projet « Réfection d'une portion de la rue de la Savane »;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu trois soumissions, soit :

- 1) SNC-Lavalin Stavibel inc.
- 2) WSP Canada inc.
- 3) Stantec Experts-conseils Itée

ATTENDU QU'un comité de sélection, formé pour cette fin, a procédé à l'évaluation qualitative avec un système de pondération, et ce, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE les trois firmes ayant déposé des soumissions conformes se sont qualifiées à ladite évaluation qualitative et les pointages finaux sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| 1) SNC-Lavalin Stavibel inc. | 7,536 |
| 2) WSP Canada inc. | 5,788 |
| 3) Stantec Experts-conseils Itée | 7,795 |

ATTENDU QUE dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, une recommandation a été faite par le comité de sélection d'attribuer le contrat au soumissionnaire conforme ayant le meilleur pointage en l'occurrence la firme Stantec Experts-conseils Itée;

ATTENDU QUE le prix de la proposition de Stantec Experts-conseils Itée se chiffre à 156 825,90 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat de fourniture de services professionnels en ingénierie civile pour la préparation des plans et devis avec surveillance des travaux pour le projet « Réfection d'une portion de la rue de la Savane » à la firme Stantec Experts-conseils Itée pour un montant de 156 825,90 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes de l'appel d'offres;
- QU'en vertu des termes de l'appel d'offres, l'engagement financier immédiat de la Ville s'élève à 77 400 \$, plus taxes, et ne concerne que les quatre premiers items du formulaire de soumission, à savoir :
 - 1- Coordination et obtention des autorisations et certificats requis;
 - 2- Études et relevés;
 - 3- Rapport de conception, plans et devis préliminaires à 30 % d'avancement et estimation de coûts;
 - 4- Plans et devis définitifs;

- QU'en vertu des termes de l'appel d'offres et après avoir exécuté les services relatifs aux quatre items ci-haut mentionnés, l'attributaire devra attendre, avant d'effectuer tout autre service, de recevoir l'autorisation de la Ville par voie de résolution pour la poursuite du projet;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-05
MARQUAGE DE RUES
OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a demandé une proposition à Traçage Abitibi inc. pour le marquage de rues, laquelle s'élève à 24 214,88 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE conformément à l'article 12.1 du Règlement numéro 362-2018 sur la gestion contractuelle, la Ville peut octroyer ce contrat de gré à gré.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'OCTROYER le contrat pour le marquage de rues à Traçage Abitibi inc., pour un montant de 24 214,88 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes et conditions de la demande de prix;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-06

VENTE DE TERRAINS – LOTS 5 983 845 ET 5 983 846

54 ET 56, RUE DE BERRY – MADAME FAITH DAOUST – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER la vente des lots 5 983 845 et 5 983 846, représentant 650,4 mètres carrés, situés au 54 et 56, rue de Berry, canton Isle-Dieu, circonscription foncière d'Abitibi, à madame Faith Daoust, suite à ses demandes d'acquisition;
- QUE les taux en vigueur à la Ville de Matagami soient appliqués, établissant la contrepartie de la vente à 3 122 \$, plus taxes, pour les lots 5 983 845 et 5 983 846;
- ET QUE les frais d'arpentage, de notaire et tous autres frais inhérents sont la responsabilité de l'acquéreur.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-07

POSTE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EMBAUCHE DE MADAME JOANNIE PLANTE BÉLISLE

AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'un concours a été affiché dans le but de combler le poste de secrétaire de direction;

ATTENDU QUE suite à la procédure d'entrevue, le comité de sélection composé de messieurs Pierre Deslauriers, directeur général, et Daniel Cliche, directeur général adjoint, ainsi que madame Johanne Lefebvre, a recommandé l'embauche de madame Joannie Plante Bélisle au poste de secrétaire de direction.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'ENGAGER madame Joannie Plante Bélisle au poste de secrétaire de direction, à compter du 31 août 2020;
- DE CONFIRMER les termes de l'offre d'emploi au niveau de la rémunération et des conditions de travail faites par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers, le 31 juillet 2020;

- ET QUE les autres conditions et avantages soient conformes aux politiques administrative et salariale pour le personnel cadre en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-08
ORGANISATION DE SÉCURITÉ CIVILE MUNICIPALE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS
APPROBATION ET SIGNATAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'AUTORISER la conclusion d'un protocole d'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge visant à établir les paramètres de collaboration entre la Croix-Rouge et la Ville de Matagami en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur, ou lors de situation de mesures d'urgence;
- QUE ladite entente soit valide pour une durée de trois ans, soit du 27 novembre 2020 au 26 novembre 2023;
- QUE la contribution annuelle couvrant l'année 2020 de l'entente pour les services aux sinistrés soit de 241,06 \$;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le protocole d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-09
STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE
RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2019

Dépôt pour information.

2020-08-11-10
CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Conseil des arts et des lettres du Québec*

- i) Rapport final d'activité 2018-2019 – Résultats sommaires de l'analyse

b) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- i) Entente de partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités encore plus fortes – Dotation spéciale de fonctionnement

c) Ministère des Transports

- i) Programme d'aide à la voirie locale – Aide financière accordée

2. AUTRES

a) Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James

- i) L'info CRSSS – 5 août 2020

2020-08-11-11

SERVICE DES LOISIRS

RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-12

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-13

SERVICE DES INCENDIES

RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-14
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-08-11-15
PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2020-08-11-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE LEVER la séance à 19 h 52.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER